



17 novembre 2019

Plaque Commémorative à Pierre et Renée Caen et leurs enfants François, Henri-René et Eliane

Le 17 novembre 2019, la commune de Blâmont rend hommage à la famille Veil par l'inauguration d'un « *square Antoine et Simone Veil* ».

Après l'entrée au Panthéon en juillet 2018, la commune se devait d'honorer à son tour cette famille : le petit square, central et discret, situé devant le monument aux morts, prend officiellement le nom de « *Square Antoine et Simone Veil* », le dimanche 17 novembre 2019, lors d'un hommage auquel participeront leurs enfants et de très nombreux membres de la famille de Monsieur et Madame Veil.

Monsieur Antoine Veil, natif de la commune de Blâmont où résidait sa famille depuis 1825, a toujours fait part de son indéfectible attachement à la petite ville Lorraine, qu'il a quittée en 1940 pour échapper aux cruautés de la guerre.

Dans le cadre de cette cérémonie s'inscrit un hommage spécifique rendu au cimetière juif à Pierre et Renée Caen, assassinés à Auschwitz en 1944 avec leurs trois enfants. Une plaque commémorative avait été posée sur la tombe des parents de Pierre Caen, Ernest Caen et Claire Bechmann, mais très abimée par le temps, la famille a pris la décision de la remplacer.

L'inauguration du square regroupant de très nombreux membres de la famille Veil/Caen est donc un moment privilégié pour procéder à une telle cérémonie, encadrée par l'A.M.C. Blâmont (Association des mutilés et anciens combattants) dont Ernest Caen fut le premier président élu en 1920.

Cet hommage rendu à Pierre Caen, son épouse Renée et leurs trois enfants, François, Henri-René et Eliane, est ainsi une opportunité de mettre enfin en exergue l'incroyable et tragique destin de cette famille blâmontaise, impliquée dans la vie économique locale, puis prise dans la tourmente de la guerre, et animée d'un courage patriotique exemplaire.

Thierry Meurant - Novembre 2019

Une famille blâmontaise

Pierre Joseph Paul Caen naît à Blâmont le 5 août 1903, premier fils de Marthe-Claire Bechmann (Blâmont 1879 - Nancy 1979) et d'Ernest Caen (Nomeny 1875 - Blâmont 1928). Son grand-père, Alexis Edmond Bechmann (Nancy 1851 - Blâmont 1926), a développé l'entreprise textile *Bechmann et Cie* (en faisant prospérer les ateliers qui existaient à Blâmont dès 1825 avec les frères Lemant), qu'il dirige alors avec ses gendres Victor Léon et Ernest Caen.



Pierre Caen

Après une licence ès-sciences, Pierre Caen effectue son service militaire en 1926, dans l'intendance à Haguenau. Puis en 1928, à la mort de son père, Ernest Caen, Pierre devient président de la communauté juive de Blâmont, et gérant associé des *Anciens Etablissements Bechmann* (avec son cousin Jacques Léon, et son cousin par alliance André Veil).



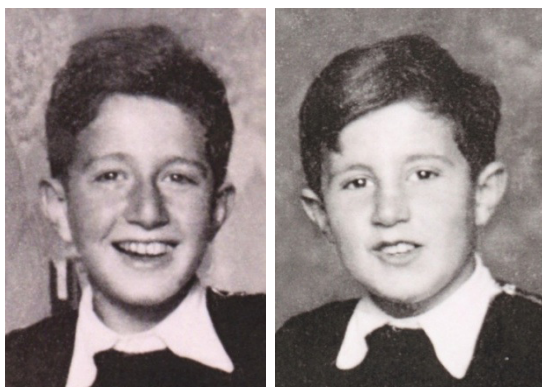
Anciens Etablissements Bechmann - 1930

Au 1^{er} rang, Jacques Léon (2^{ème} à gauche), André Veil (4^{ème}), Pierre Caen (6^{ème}).

Le 20 mars 1931, il épouse à Paris Renée Adèle Cohen, née le 18 janvier 1909 à Paris X^{ème}. Pierre quitte alors le domicile de ses parents, rue Traversière à Blâmont, et le couple s'installe rue de Voise.



Renée Caen (Cohen)



François Caen

Henri-René Caen

Leur premier fils, François Ernest, naît le 5 juillet 1932 à Nancy, bientôt suivi de Henri-René Michel le 28 novembre 1933.

La guerre

En mai 1940, alors que Pierre est mobilisé à Paris en tant que caporal, une grande partie des familles Caen et Cohen fuit la guerre, et s'installe à Jouac, près d'Argenton-sur-Creuse.

Début août 1940, Pierre Caen et André Veil sont démobilisés : Renée et ses enfants les rejoignent à Argenton-sur-Creuse, avec la famille d'André. Décision est alors prise par André Veil et Pierre Caen d'installer à Grenoble le siège replié des *Etablissements Bechmann*, au 253 cours Jean Jaurès.

Pierre et Renée s'installent 1 place Condorcet à Grenoble, puis l'année suivante 4 rue Jean Macé, où ils donnent naissance le 28 novembre 1942 à Eliane Louise.



Eliane Caen

Entre temps, les *Anciens établissements Bechmann*, dont la partie située en Lorraine se trouve déjà sous administration provisoire de Gaston Motte, ont été « aryanisés » : dès juin 1941 l'un des actionnaires avait dénoncé auprès de Xavier Vallat, dirigeant le Commissariat général aux questions juives, « le procédé employé par une entreprise juive dans laquelle j'ai des actions. Ce procédé employé par les gérants Israélites me paraît un truc pour réaliser à leur profit une partie de l'actif de la Société au détriment des actionnaires Français et Aryens ». Et ainsi, suite à la promulgation de la loi du 22 juillet 1941 sur l'« aryanisation », les *Anciens établissements Bechmann* deviennent la deuxième entreprise de zone libre à être pourvue d'un « administrateur provisoire », Paul Leseuil, par arrêté du 12 septembre 1941.

Au début de l'année 1943, Pierre et Renée Caen installent leurs fils, François et Henri-René, dans l'une des sept pensions d'enfants à Lans-en-Vercors, et la petite Eliane (15 mois) est hébergée dans l'appartement grenoblois de Marthe Cohen, sœur de Renée, et de sa nièce âgée de 20 ans, Jacqueline Bassan.

Entrée dans les Forces Françaises Combattantes

Pierre et Renée adhèrent en mars 1943 à la résistance, en s'engageant à titre bénévole dans le forces françaises combattantes du réseau F2 (secteur Karcial), fondé dès 1940 par des officiers polonais, et qui comptera jusqu'à 2800 agents, dont 739 agents P2. La cellule de transmission Karcial, dirigée jusqu'en juin 1943 par André Virel puis par Lucien Duval, couvre Grenoble et sa région, et comptera 29 agents P2 (agents permanents) et P1 (agents non permanents), et autant d'agents P0 (agents occasionnels).

Renée, sous le pseudonyme de « Ado », porte le matricule 6272, et Pierre, désormais « Peter », le matricule 6273. L'activité de Pierre et Renée, agents P2 chargés de missions de 4^{ème} classe, consiste à conserver et transporter des postes émetteurs, à servir de boîte aux lettres, à assurer des courriers réguliers (notamment entre Grenoble et Nice), à rechercher des emplacements pour les postes émetteurs (à Grenoble même, un poste émetteur était caché dans le grenier du Palais de Justice !), et même à recueillir un agent recherché par la Gestapo en le cachant plusieurs semaines.

Par ailleurs, la nièce de Renée, Jacqueline Bassan (aujourd'hui Jacqueline Leitmann), est aussi membre du réseau F2 Karcial, sous le pseudonyme de Françoise dite « Baline »,

assurant, de une à trois fois par semaine, le transport aux opérateurs radios des directives et messages codés à transmettre. Jacqueline est la fille de Georgette Cohen et de Robert Bassan, chef d'un réseau de faux papiers en zone occupée avec passage de la ligne de démarcation, rattaché ensuite au réseau Hector démantelé le 9 octobre 1941 (arrêté et déporté dans le cadre du décret Nacht und Nebel, Robert Bassan sera condamné à mort et exécuté le 24 août 1944 à Breslau).

Arrestation et la déportation

La liaison entre les membres des familles Veil et Caen est secrètement assurée par un employé des *Anciens Etablissements Bechmann*, arrêté le 6 ou 7 février 1944 par la Gestapo, dont le carnet indique malheureusement les adresses. De ce carnet vont découler des opérations allemandes: après l'arrestation de Marie-Hélène Veil (fille d'André), Pierre Caen décide de fuir. Il va rechercher ses fils à Lans-en-Vercors (en les faisant préalablement descendre du tramway à Seyssinet pour raison de sécurité). De retour à Grenoble, Pierre, Renée et les trois enfants espèrent rejoindre un refuge fourni par la résistance, près d'Aix-les-Bains mais c'est en en cherchant à rejoindre ce refuge, que tous sont arrêtés à la gare de Grenoble le 8 février 1944. Ils sont conduits à l'hôtel *Suisse et Bordeaux*, d'où ils parviennent à prévenir le reste de la famille de leur arrestation par l'intermédiaire de M. Chevalley, fromager place Saint-Bruno.

Ils sont ensuite envoyés au camp de Drancy dès le 11 février (Matricule d'internement : Pierre 14708, Renée 14709, François, 14710, Henri-René 14711, Eliane 14712). La dernière trace administrative semble le reçu pour 135 francs que les autorités de Drancy confisquent à Pierre. Le 27 mars 1944, le convoi n° 70 les emporte sans retour vers Auschwitz-Birkenau où ils parviennent le 30 mars.

Longue reconnaissance

La date de décès est donc officiellement fixée au 1^{er} avril 1944 (la loi n° 85-528 du 15 mai 1985 précise en son article 3, devenu l'article L. 512-3 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre : « *Lorsqu'il est établi qu'une personne a fait partie d'un convoi de déportation sans qu'aucune nouvelle n'ait été reçue d'elle postérieurement à la date du départ de ce convoi, son décès est présumé survenu le cinquième jour suivant cette date, au lieu de destination du convoi.* »)

Par arrêté du 8 mai 1947 (parution au JO du 15 mai 1947), Pierre Caen, est nommé par la Commission Nationale d'Homologation des Grades F.F.C.I., sous-lieutenant à titre posthume, considéré comme « Mort pour la France » (avec la mention « Disparu »), avec date de prise de rang au 1^{er} mars 1944. L'appréciation du chef de groupe « Karbo » (Jérôme Stroveis) est « *Excellent agent extrêmement courageux* ». A cette occasion, son statut de chargé de mission de 4^{ème} classe (adjudant) est passé en 3^{ème} classe à compter du 8 février 1944 (sous-lieutenant).

Puis, par arrêté du 24 mai 1947 (parution au JO du 7 juin 1947), Renée Caen, est nommée par la Commission Nation d'Homologation des Grades F.F.C.I. sous-lieutenant à titre posthume, considérée comme « Morte pour la France » (avec la mention « Disparue »), avec date de prise de rang au 1^{er} février 1944.

Le 23 octobre 1947 (décision n° 587), Renée Caen est citée à l'ordre du Corps d'Armée (Général Dejussieu-Pontcarral), avec attribution de la Croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de vermeil :

«FFC - Titre posthume

Agent d'un S.R. en territoire occupé par l'ennemi a, avec le plus grand dévouement et discipline effectué de très dangereuses liaisons, transportant des postes émetteurs et de volumineux rapports.

D'autre part, a hébergé un agent recherché par la Gestapo, avec le plus grand mépris du danger.

Arrêtée par la Gestapo, déportée, est décédée et reste pour tous un bel exemple de courage et de patriotisme. »

Et le même jour (décision n° 605), Pierre Caen est cité à l'ordre de la Division (Général Dejussieu-Pontcarral), avec attribution de la Croix de Guerre 1939-1945 avec étoile d'argent.

« FFC - Titre posthume

Agent d'un S.R. en territoire occupé par l'ennemi a, avec un parfait dévouement et mépris du danger mis son intelligence et ses possibilités matérielles au service de la Résistance.

Abrétait sous son propre toit des appareils de radio, recevait les messages et recherchait des asiles radio pour le réseau.

Arrêté par la Gestapo, a su garder le silence. ».

Le motif du mémoire de proposition du 16 juin 1947 indique en complément, non repris dans la citation : *« et sauvegarder ainsi la sécurité du service et de ses camarades, leur permettant de continuer leur tâche. Reste pour tous un exemple de dévouement et de patriotisme. »*



Croix de guerre de Pierre Caen

Le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre ne dresse leurs actes de disparition que le 22 janvier 1948. Pour Renée, le jugement de décès ne sera transcrit à Grenoble que le 13 septembre 1949 avec comme indication de date *« courant 1944 »*.



Blâmont – 16 octobre 1949

Remise de la croix de guerre posthume de Pierre Caen

Pour Pierre, à Blâmont, la mention du 28 septembre 1949 indique tout aussi sommairement *« décédé à Auschwitz Pologne courant de l'année 1944 »*.

La croix de guerre de Pierre est remise à sa mère, Claire Caen/Bechmann, sur la place de l'Hôtel de Ville de Blâmont, lors de la cérémonie officielle du 16 octobre 1949, où le Général André Zeller remet aussi la croix de guerre aux communes de Blâmont, Igney, Xousse et Repaix, ainsi qu'au maire de Blâmont Jean Cruzier.

La mention *« mort pour la France »* est officiellement attribuée à Pierre et Renée en janvier 1950 et portée dans l'acte de décès par la mairie de Grenoble en février.

Le titre de déporté politique a été reconnu à Pierre Caen le 21 février 1956, celui de déporté résistant lui étant refusé, car la commission nationale a estimé que rien ne prouvait que l'arrestation de Pierre Caen et de sa famille était motivée par l'appartenance à un réseau de résistance, ni à des actions de résistance. De plus, cette commission estime que le parcours d'internement, puis de déportation, est significatif d'une arrestation liée à leur qualité de juifs.

Car si certains documents indiquent « *Motif de l'arrestation : agent de réseau F2* », c'est sur la seule base de l'attestation du 20 novembre 1946 du colonel Edwin, liquidateur du réseau F2, qui ne précise cependant pas les motifs de l'arrestation du 8 février 1944.

Dans le cas de Renée Caen, il semble que la demande d'attribution du statut de déporté résistant, effectuée par la mère de Pierre Caen, n'ait même pas été jugée recevable, la demanderesse n'ayant aucun lien familial avec la déportée. En tout cas, aucune décision ne figure dans le dossier.

Il faut ensuite attendre :

- arrêté du 15 septembre 2005 (JORF n°9 du 11 janvier 2006 page 444) portant apposition de la mention « Mort en déportation » sur les actes et jugements déclaratifs de décès :

« *Caen (Eliane, Louise, Jenny), née le 28 novembre 1942 à Grenoble (Isère), décédée le 1er avril 1944 à Auschwitz (Pologne) et non courant 1944 à Auschwitz (Pologne)* »

- arrêté du 27 février 2006 (JORF n°113 du 16 mai 2006 page 7179), portant apposition de la mention « Mort en déportation » sur les actes et jugements déclaratifs de décès (avec une erreur notoire sur la date de décès officielle de François et Henri-René) :

« *Caen (François, Ernest), né le 5 juillet 1932 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), décédé le 1er janvier 1944 à Auschwitz (Pologne).*

Caen (Henri, René, Michel), né le 28 novembre 1933 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), décédé le 1er janvier 1944 à Auschwitz (Pologne).

[...]

Caen (Pierre, Joseph, Paul), né le 5 août 1903 à Blamont (Meurthe-et-Moselle), décédé le 1er avril 1944 à Auschwitz (Pologne) et non courant 1944 à Auschwitz (Pologne). »

Quant à Renée, aucune mention ne semble avoir été publiée.

Annexe 1 - Généalogie sommaire

Généalogie sommaire à partir de l'industriel Alexis-Edmond BECHMANN (Nancy 1851 - Blâmont 1926) :

- sa fille Marthe-Claire BECHMANN (Blâmont 1879 - Nancy 1979) épouse Ernest CAEN (Nomeny 1875 - Blâmont 1928), et ont comme fils Pierre CAEN (Blâmont 1903 - Auschwitz 1944).
- sa fille Anna-Lucy BECHMANN (Blâmont 1878 - Nancy 1961) épouse Victor LÉON (Paris 1868 - Vanves 1915), et ont comme fille Alice LÉON (Blâmont 1898 - Paris 1985). Alice LÉON épouse André VEIL (St-Maur des Fossés 1889 - Evian 1966), et ont comme fils Antoine VEIL (Blâmont 1926 - Paris 2013) qui repose désormais au Panthéon avec son épouse Simone JACOB (Nice 1927 - Paris 2017).

Annexe 2 - Ernest Caen, président de l'A.M.C. 1920-1928

Le dimanche 28 septembre 1919 a eu lieu une première réunion, où il est décidé de créer une section de l'Association des mutilés et anciens combattants pour le canton de Blâmont. Le 4 octobre, la Section de Blâmont est définitivement constituée, sous la présidence de Robert Siatte.

Dès le 2 novembre, la section blâmontaise de l'A.M.C. fait célébrer, en l'église de Blâmont, un service solennel pour les camarades tombés au champ d'honneur, et, à l'issue de la cérémonie, une couronne est déposée au cimetière, sur la tombe principale où reposent environ 40 soldats tombés à Blâmont en 1914.

Le 13 octobre 1920, au café de la Réunion, se tient l'Assemblée générale annuelle de la section. Les 60 membres présents élisent comme président Ernest Caen (polytechnicien, devenu chevalier de la Légion d'honneur en 1919 en tant que chef d'escadron, territorial, au 118^{ème} régiment d'artillerie lourde).

Dès le 2 novembre 1920, a lieu l'inauguration des plaques commémoratives que l'A.M.C. et la municipalité ont décidé de poser pour perpétuer le souvenir des habitants de Blâmont, victimes des Allemands au cours de la première occupation de la ville.

Le 13 novembre 1928, Ernest Caen décède à Blâmont après une très courte maladie.

« M. Ernest Caen a donné dans ses fonctions de président l'exemple dû dévouement et de désintéressement. Il a encouragé les initiatives et toujours aidé de sa bourse les camarades de la Section. On peut dire que c'est grâce à lui que la Section de Blâmont est née et a vécu sans histoire comme un peuple heureux. »

Lors de l'assemblée générale annuelle du dimanche 27 janvier 1929, dans la salle de théâtre de Bon Accueil, le vice-président adresse des remerciements tout particuliers à Mme Claire Caen pour le don de 1.000 fr. fait à la Section en souvenir de son mari.

En août 1933, on peut aussi signaler un don de 100 francs fait par André Veil (membre de l'A.M.C.) à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, et en novembre 1933, 50 francs de Mme Claire Caen.